

LE NOUVELLISTE DU MOIS

RECUEIL DE FAITS UNIVERSELS.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Un numéro » f. 20 c.
 Pour Lyon, l'an 2 25
 Pour les départements 3 »»

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, l'Abonnement et les Annonces, on est prié de s'adresser *franco* au Rédacteur-Gérant, rue de la Préfecture, 6. Toute demande d'abonnement qui n'est pas payée soit des fonds, soit d'un mandat sur la poste, est gardée comme non avenue.

On s'abonne à Lyon,
AU BUREAU DU JOURNAL,
rue de la Préfecture, 6.

FÉVRIER.



AVIS.

Nous prévenons les lecteurs qui voudraient faire collection du NOUVELLISTE, que nous tenons à leur disposition des exemplaires du premier numéro.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX LÉGISLATIFS,

Depuis le 26 décembre 1849 jusqu'au 23 janvier 1850.

L'Assemblée législative a voté :

Le 26 décembre 1849. — 1° La loi relative à l'appel sous les drapeaux, de 80,000 hommes de la classe de 1849. — 2° Une loi modificative de la loi électorale, au sujet des circonscriptions, dont chacune devra comprendre à l'avenir plus de 500 habitants.

Le 27. — Une proposition par laquelle le licenciement de la garde mobile de Paris est prorogé d'un mois, (jusqu'au 31 janvier 1850).

Le 2 janvier 1850. — Une loi modifiant l'article Code d'instruction criminelle, en faveur des condamnés coutumaces.

Le 7 janvier. — Un crédit de 1,800,000 fr. pour sub-

1	vendr.	s Ignace, év. m.	
2	samedi	LA CHANDELEUR.	
3	DIM.	s Blaise, évêque.	
4	lundi.	s Isidore, prêtr.	
5	mardi.	ste Agate, v. m.	
6	mercer.	s Waast.	
7	jeudi.	s Richard, roi.	
8	vendr.	s Jean de Matha.	
9	samedi.	ste Apolline, vi.	
10	DIM.	ste Scholastique.	
11	lundi.	s Adolphe, évê.	
12	mardi.	MARDI GRAS.	
13	mercer.	LES CENDRES.	
14	jeudi.	s Valentin, p. m.	
15	vendr.	s. Faustin, mar.	
16	samedi.	ste Julienne, v.	
17	DIM.	s Evremode, év.	
18	lundi.	s Flavien, évêq.	
19	mardi.	s Bessarion, so.	
20	mercer.	q.-t. ste Gummild.	
21	jeudi.	s Gondelbert, é.	
22	vendr.	ste Isabelle, vic.	
23	samedi.	ste Milburge, v	
24	DIM.	s Mathias, apôt.	
25	lundi.	s Victorin, mar.	
26	mardi.	s Nestor, év. m.	
27	mercer.	s Galmier.	
28	jeudi.	s Romain.	

OBSERVATIONS.

Les jours croissent de 46 minutes le matin et de 45 le soir.

PHASES DE LA LUNE.

Dern. Quart., le 4, à 1 h. 28 m. du m.
 Nouv. Lune, le 12, à 6 h. 38 m. du m.
 Prem. Quart., le 19, à 8 h. 21 m. du so.
 Pleine Lune, le 26, à 0 h. 10 m. du s.

—
 Chez les anciens, ce mois était sous la protection de Neptune. Pendant son cours on célébrait les Iupercales, les terminales et les fébruales, fêtes qui consistaient en une purification de tout le peuple et en un sacrifice expiatoire offert aux dieux mânes. C'est de cet usage que février a pris son nom, le mot latin *februa*, signifiant expiation et purification.
 De nos jours, février est consacré à des fêtes qui ne sont guère expiatoires et purificatrices. Le carnaval et les bals masqués sont au contraire cause de toutes sortes de folies qu'il faut expier dans le mois suivant.

FEUILLETON.

MARGUERITE.

Charles de Sommerville à son frère Arthur.

Des bains de Loèche.

Oui, tu l'as dit, l'Eden est ici, dans cette vallée inconnue, au sein de ces arides rochers, au pied de ces montagnes aux neiges éternelles. Qu'irai-je désormais raisonnablement chercher dans cette Italie que vous me vantez tous à outrance ? l'oubli de mes chagrins ? Je l'ai trouvé... La foi au bonheur ? Je sens qu'elle éclot chaque jour doucement dans mon âme. Oui, le paradis de mes pures croyances d'autrefois est à Loèche. Trêve de plaisanteries, Arthur, ici, tout est sacré, ici, l'homme entier s'est régénéré, l'homme au cœur blasé, à l'âme éteinte, aux sens perversis, l'homme qui en vous quittant, croyait, hélas ! en vous serrant la main, vous dire adieu pour la dernière fois. La vie m'a été rendue

belle et complète ; j'aspire une existence semblable à celle de l'homme s'éveillant, puissant de force et d'amour, au souffle créateur.

Tu l'as deviné, Arthur, depuis trois mois, mon cœur est comblé, ma vie est pleine, les jours ne suffisent plus à mon ardeur de vivre ; je voudrais y ajouter tous ceux que j'ai follement perdus, effeuillés au vent des passions insensées. Oh ! que je voudrais, Arthur, retrouver ces vierges émotions, ces rêves ardents et si purs, ces délicieuses idéalités de la première jeunesse, alors qu'échappant aux liens de l'adolescence, on s'élançait, l'âme remplie d'une joie étrange et nouvelle vers une existence mystérieuse ; je te le dis, alors mon cœur serait complètement heureux, il serait digne d'elle... d'elle, si jamais mortel peut être digne de l'amour d'un ange.

Elle ! T'en parler, te dire enfin quelle Armide a pu métamorphoser en un Eldorado le plus affreux recoin de la terre et combler le vide immense d'un cœur insatiable, voilà ce que tu me demandes, voilà le secret dont tu brûles de décharger mon âme.

side au gouvernement monténégrin, en Amérique. La discussion animée qui a précédé ce vote a duré plusieurs jours, et laisse à espérer que les affaires importantes, dites *de la Plata*, recevront, dans un avenir très prochain, une solution définitive.

Le 11 janvier. — Une loi par laquelle l'instruction primaire est placée sous la surveillance de MM. les préfets.

Le 12. — Une proposition ayant pour objet de nommer une commission de 15 membres, chargés de préparer les principales lois, qui, aux termes de l'article 109 de la Constitution, devront régir l'Algérie.

Les séances suivantes, du 12 au 19 janvier, ont été consacrées à la discussion générale de la loi organique de l'instruction publique. Les membres les plus éloquents de l'assemblée ont été entendus pour et contre la loi. Il a été décidé par 455 voix contre 187, qu'on passerait à une seconde délibération, c'est-à-dire à la discussion des articles.

Du 20 au 24 janvier a été discutée la loi sur la transportation en Algérie des insurgés de juin; elle a été adoptée par 416 voix contre 203.

CHRONIQUE LOCALE.

LE FOND DU SAC. — Juger les choses d'après les apparences, les examiner superficiellement sans les approfondir, c'est s'exposer, dans l'ordre physique et moral, à de graves mécomptes. Dans la vie de société, dans les relations d'amitié, cette vérité est tout aussi banale : on peut blesser ses amis par trop de légèreté, se donner un ridicule qu'il est facile de s'épargner avec quelques précautions des plus simples. Le jour de l'an a fourni à M. X..., notre compatriote, l'occasion de

Ah ! j'aurais voulu l'emporter dans le silence inviolable de la tombe ; mais s'il est, comme tu le dis, nécessaire au repos de la meilleure des mères, je te le sacrifie ; mais avant, je te le répète encore, trêve de sarcasmes, ici tout est solennel et j'ose le dire, presque sacré.

Elle ! Les oiseaux voyageurs qui passent sur les lacs, les isards sautant sur les pointes des glaciers, les abeilles buvant dans les pervenches bleues, pourraient seuls dire qu'elle est belle ! Rose des anges ! moi seul au monde je peux parler des trésors d'innocence et d'amour renfermés dans son âme. — Marguerite, suspendue entre le ciel et la terre, sur d'arides rochers qu'elle effleure à peine de ses pieds légers ; Marguerite ressemble à ce mystérieux fil de la Vierge, qui erre vaguement au-dessus de nous, et dont nul ne connaît l'origine, ni le destin. — La première fois que je la rencontrai, je regagnais Loèche, pressé d'en partir. La vallée déserte que je traversais, bordée de montagnes, était profondément creusée par un torrent ; on ne voyait dans ces lieux sauvages qu'une herbe fine et rase et des absinthes au pâle feuillage. Dans l'endroit le plus dangereux du ravin, Marguerite, assise sur une pierre, baignait ses pieds dans l'écume du torrent ; ses cheveux blonds, épais et bouclés naturellement, couvraient son cou

se convaincre de la justesse de ces réflexions.

M. X... jouit à Lyon d'une réputation méritée comme artiste et comme homme du monde. Grâce à son amabilité, à son talent, à ses qualités, il est reçu dans tous les salons de la ville. Il a beaucoup d'amis, et partant reçoit au jour de l'an beaucoup de cadeaux, que la politesse exige qu'il rende. Malheureusement il a l'habitude de faire peu de frais pour cette occasion ; se rendant simple facteur de ses connaissances, il envoie au nord ce qu'il a reçu du midi, et distribue dans l'est ce qui lui est arrivé de l'ouest. C'est se tirer adroitement, et sans bourse délier, de ce tournoi de cadeaux ruineux de la nouvelle année.

Or, le 31 décembre, M. X... reçut, de la reconnaissance d'un de ses élèves, un magnifique coffret de palissandre incrusté, orné d'une miniature charmante. Pour l'acquiescement de sa conscience, il fit jouer la petite serrure et regarda dans l'intérieur du coffret. Sous une gaze élégante de papier, s'étaient, artistement arrangés, de succulents bonbons, des fruits glacés, des pastilles à liqueurs, le tout disposé de manière à former un B surmonté d'une couronne de prâlines. M. X... admira l'adresse du donateur, puis, imposant silence à ses appétits friands, il abaissa le couvercle et dit à demi-voix : « Voilà une boîte qui fera bien l'affaire de Mme B..., j'aurai tout le mérite de cet appétissant croquis, qui n'aura rien coûté, ni à mon imagination, ni à ma palette, ni même à ma bourse. » Et le coffret fut, dans la même soirée, porté au domicile de Mme B..., jeune femme d'une beauté remarquable, et affligée d'un mari très jaloux.

Cette dame, excellente républicaine, n'eut aucun respect pour la couronne de prâlines, et trouva le courage de faire descendre son initiale du trône de sucre

et son visage ; elle semblait se plaire à battre doucement l'eau avec ses pieds comme le fait le cygne avec ses ailes. Je crus que c'était un enfant ; je passai le pont qui me séparait d'elle et je m'arrêtai à considérer ses gracieux mouvements. Absorbée par son jeu, Marguerite ne m'entendit pas approcher. Tout-à-coup et comme si un serpent l'eût piquée, elle retira vivement ses pieds de l'eau, secoua ses cheveux, et de ses yeux d'aigle regarda le soleil en face. Sur la montagne on entendait tinter une cloche aigüe ; le soleil donnait en plein sur les glaciers ; il était midi. D'un seul bond nerveux et souple, Marguerite se trouva debout sur la pierre, une corbeille de jone posée sur la tête. — Elle passa devant moi, volant plutôt qu'elle ne marchait ; elle me dit bonjour, le sourire aux yeux. Jamais je ne vis une beauté plus pure et plus idéale.

— Le chemin de Loèche, mon enfant, lui dis-je ?

— Du côté où descend le soleil, me répondit-elle ; je n'y suis jamais allée, mais Claus le dit.

— Où vas-tu si vite ?

— Je cours porter à manger à Claus, qui garde les vaches là-dedans la montagne.

Je la laissai gravir seule les flancs escarpés des rochers, il

où cette lettre se pavanait. Les femmes sont si friandes ! Tout était excellent apparemment ; car trois jours après, Mme B..., au lieu de faire remettre une simple carte à M. X..., allait en grande toilette lui faire visite et le remercier.

— Je ne pouvais revenir de mon admiration, Monsieur, dit-elle après les premiers compliments, lorsque j'ai ouvert le joli coffret que vous m'avez envoyé. Vous faites les choses en roi, quoique nous soyons en république.

— Oh ! Madame, vous êtes bien indulgente. Quelques bonbons !...

— Comment, Monsieur, quelques bonbons ! reprit Mme B..., d'un ton très sérieux ; vous plaisantez.

M. X... resta interdit. Il bégaya avec embarras :

— Madame, je vous assure que non. Je ne me permettrais pas des plaisanteries avec vous, vous le savez bien.

— Mais alors, pourquoi ce riche cadeau ? Vos rapports avec notre famille, quoique excellents, ne peuvent vous autoriser à vous ruiner pour moi.

— Me ruiner pour vous, Madame ! Permettez-moi de vous le dire à mon tour ; c'est sans doute une plaisanterie. Je ne comprends pas.

— Monsieur, vous devez voir que je ne plaisante point ; mon mari m'a dit que c'était un présent de reine.

— Ah ! je comprends, la couronne !

— Eh ! qui vous parle de la couronne, Monsieur ?...

Et les yeux de Mme B... lançaient des éclairs. M. X... était décontenancé.

— Je ne comprends plus, dit-il avec effort.

— Monsieur, dit sévèrement Mme B..., votre coffret a failli troubler la paix de notre ménage ; car mon

m'eût été impossible de l'y suivre. Je revins m'abriter sous le pont du torrent. Je voulais la revoir : j'attendis longtemps. Il était nuit lorsque Marguerite repassa le torrent, chassant devant elle ses belles vaches noires aux fronts blancs ; l'Angélus sonnait au loin, Marguerite, les mains jointes, pria et ne me fit en passant qu'un doux signe de tête. Elle se perdit dans un dédale de rochers et je ne sus plus quel chemin la jeune fille avait pris.

Je ne devais pas songer à regagner Loèche à cette heure avancée de la soirée ; les montagnes hérissées de mélèzes projetaient d'immenses ombres sur les vallées déjà vaguement éclairées par la lune de mai. Je m'emparai d'une hutte abandonnée pour y passer la nuit ; de là mes regards plongeaient vers le pont du torrent, où Marguerite m'était apparue comme l'ange de ces déserts ; une douce folie tenait tous mes sens captifs, des rêves venus de je ne sais quels cieux, chantaient dans mon âme d'inimitables hymnes d'espérance et d'amour. Je m'imaginai que le monde que j'avais connu était rentré dans la poussière du néant et qu'un nouvel univers s'ouvrait devant moi : Marguerite seule peuplait cette solitude et la remplissait de lumière et de beauté. — Je m'endormis bercé par d'incompréhensibles illusions. La lune souriait au milieu d'une auréole de nuages rosés, la tourterelle des Alpes

mari se refusait à croire que c'était un cadeau de simple politesse. Comprenez-vous, Monsieur ?

— Madame, je tombe des nues.

— Ainsi, vous persistez à faire la sourde oreille. Quel a été votre but, Monsieur ?

— Il est tout simple, répondit naïvement M. X..., évidemment étourdi par ces brusques questions, qui lui dérobaient sa présence d'esprit ; mon but était de vous faire plaisir.

— Vous vous êtes étrangement trompé, Monsieur, et vous me faites même en ce moment une nouvelle injure.

Puis, se levant et tirant de son manchon douze superbes couverts d'or à ciselure émaillée, elle les jeta dédaigneusement sur une table, en ajoutant avec courroux : « Je vous rends votre cadeau, Monsieur, et je regrette bien que ma petite Pauline ait mangé vos bonbons, et que mon mari, dans un accès de jalousie, ait brisé votre coffret : car je n'aurais rien accepté ; je ne vous reverrai de ma vie. »

Elle disparut à ces mots, terrassant M. X... de son plus terrible regard. Celui-ci n'eut pas le temps de trouver une parole de justification. Il pensa, avec regret, qu'il y avait un double fond au coffret de palissandre, et se repentit amèrement de ne l'avoir point visité. Pour un simple oubli, il voyait, ou une bonne amitié perdue, ou un ridicule à acquérir. Il préféra, en galant homme, aller faire l'aveu de son étourderie, et l'on nous assure qu'aujourd'hui M. B... et M. X... sont les meilleurs amis du monde.

— LA PIERRE ANTIQUE DU PRADO. — Il y a quelques années, lorsque le nouveau quartier de la Guillotière, auquel on a donné le nom de Prado, se couvrait de constructions, un propriétaire trouva, dit-on, en fai-

modulait dans les bruyères. — Quand je m'éveillai, le soleil semait ses milliers de diamants sur les pointes des glaciers, les abeilles s'abattaient sur les gouttes embaumées du cytise. L'esprit plus calme et rendu aux réalités de la vie, je me préparai à quitter pour toujours cette vallée inconnue, emportant comme un rêve le gracieux et doux souvenir de Marguerite. — Un pâtre m'indiqua la route la plus courte pour me rendre à Loèche ; de là je devais gagner Sion et continuer mon voyage. La route que je suivais, tracée dans les rochers, offrant parfois d'énormes fissures, serpentait capricieusement aux flancs des montagnes ; le pâtre m'avait indiqué une habitation à l'extrémité de la vallée ; mais après une heure d'une marche pénible et périlleuse je ne voyais encore aucune trace de cabane ni de végétation. Je l'aperçus enfin ; c'était une maisonnette en bois suspendue sur l'abîme et recouverte par un avancement de rocher ; de ce toit naturel, retombaient des guirlandes de houblons et de bryones. A la fenêtre ouverte se balançait une cage entourée de verdure ; la tête à demi penchée en dehors, une femme chantait doucement et peignait ses longs cheveux. Mes yeux se fermèrent ; si loin que j'en fusse encore, j'avais reconnu Marguerite. — O ange de ma nouvelle existence ! quelle destinée me poussait donc vers elle ? Je m'arrêtai

sant creuser les fondations d'une maison, une pierre antique, sur laquelle était gravée l'inscription latine suivante :

SEV.

QVO. TEMPLO. PRADO. CIBO.

LA. CVRIOSI. TE. APPELLAVERVNT. OVES.

TIBVL. DEDICAV. SIMILITER. EGO. AMBO. TE.

Le *Journal de la Guillotière* (qui depuis... mais alors il paraissait trois fois par semaine) publia la découverte. Les fortes têtes de la Guillotière cherchèrent longtemps le sens mystérieux de l'inscription ; mais elles y perdirent leur latin. Un académicien de Lyon pensa que le poète Tibulle, exilé de la cour d'Auguste, était venu faire paître un troupeau de brebis dans les prés fleuris qui bordaient le Rhône à cette époque, et qu'il y avait élevé un temple au moyen de ses richesses privées ; mais ce n'était qu'une supposition, dont la première partie détruisait la seconde, et qui n'était point justifiée par le texte latin. On désespérait d'ailleurs de trouver le mot de l'énigme ; mais voici que ces jours derniers un correspondant de notre académie est parvenu à donner une traduction fort exacte de l'inscription antique. Nous la mettons avec plaisir sous les yeux de nos lecteurs :

Ceux qu'au Temple, au Prado si beau, la curiosité appela, verront au vestibule des dix caves six militaires égaux en beauté.

Comme on le voit, c'est littéral ; et l'on pense généralement que l'inscription antique latine, a été composée par un moderne farceur lyonnais.

— DU TEMPS. — Les républicains de la fin du dernier siècle, dans leur ardeur à tout débaptiser, avaient donné le nom de *nivôse* à l'espace de temps qui court

plein d'irrésolution ; la froide raison me disait de retourner en arrière, une autre voix me chantait d'avancer. Caché par unureau fleuri, je revoyais l'ange de mes rêves, il me semblait l'avoir connu pendant de longs jours. — Elle, sans défiance, lavait son beau visage et lançait son corset de laine rouge ; puis elle fit au foyer un feu brillant, balaya le plancher de terre, et tira son petit rouet chargé de lin. — En allant et venant, elle chantait comme un oiseau et adressait parfois de caressantes paroles à un être que je supposais être un enfant bien-aimé et qui était encore immobile et roulé dans un coin de la cabane.

Allons ! Claus, allons, mon chéri, il faut venir manger, les oiseaux ont déjà tous déjeuné !

Qu'était ce Claus ? — Pendant que je me livrais à mes réflexions, la masse inerte s'ébranla ; Claus se leva. — Mon Dieu ! sauvez Marguerite du doute, laissez-lui la foi, conservez-lui son ignorance du mal, qu'elle ignore toujours qu'il existe un monde dont elle serait la merveille ! rose des glaciers, qu'elle ne puisse jamais envier la destinée des roses de nos jardins ! — Claus ! — Claus est un crétin et le plus horrible de tous. Il vint s'asseoir seul à la table et dévora les mets que la jeune fille venait de préparer. Marguerite le servait avec un adorable mélange de crainte et d'affection ; sa douce figure exprimait la pitié, la satisfaction

du 21 décembre au 21 janvier. Jamais cette dénomination atmosphérique n'a été mieux justifiée que cette année. Des bords de la Meuse aux rives de l'Adour, la France a pu se croire en pleine Sibérie. Dans les vallées de nos départements alpestres, on s'attend au retour périodique de la neige, on prend contre elle des précautions robustes, et les hivers les plus rigoureux se passent sans accidents. Il n'en est pas de même dans les vallons pyrénéens et dans les chaînes des Cévennes. Là, on a le tort de compter sur la douceur du climat, et les habitants, surpris une année sur six, ont l'agrément de métamorphoser en portes les fenêtres de leurs maisons, et, ce qui est plus douloureux, voient leurs toits crouler sous d'énormes masses neigeuses, quand la terrible avalanche ne détruit pas des villages entiers.

Dans les plaines où la sécurité devrait régner, l'indolence des habitants attire des malheurs plus grands encore. Le voyageur s'engage dans des chemins devenus impraticables ; il s'égaré, tombe bientôt épuisé de fatigue et de froid, et s'endort pour toujours. Aussi chaque village devrait avoir plusieurs surveillants, comme cela s'est fait, cette année, dans les Ardennes. Ils recueillent, surtout à l'entrée de la nuit, tous les bruits que la froide bise transporte dans l'air, rendu plus sonore par la neige. S'ils entendent des cris plaintifs, des voix explorées qui appellent au secours, ils donnent l'alarme ; on sonne la cloche du village pour ranimer l'espoir des voyageurs égarés. On allume des fallots, et on bat les champs pour découvrir les malheureux qui vont mourir. C'est ainsi que plusieurs personnes ont échappé à une mort inévitable.

Autour des fermes, et dans les environs des villes, a

d'une âme tranquille. — Arthur ! cette belle créature est frêle, son corps n'est guère pour elle qu'un voile transparent jeté autour de son esprit ; sa taille élevée mais souple est étroite comme un jeune mélèze ; ses jambes aux fins contours, ses pieds délicats et dont on distingue les veines bleuâtres au travers d'une peau transparente, tout cet ensemble de distinction a quelque chose de merveilleux qui étonne et séduit chez cette fille des montagnes. — Quand le crétin eut mangé, il sortit avec les vaches. Marguerite le suivit jusqu'à la croix qui indique la route de Sion, elle lui donna un baiser sur le front ; elle ressemblait à un lys inclinant sa belle tête vers un crapaud. — Quand elle revint, j'étais devant sa cabane. Elle me reconnut et m'invita à y entrer : la candeur et l'intelligence riaient sur ses lèvres entr'ouvertes. — Que te dirai-je, Arthur, le soleil disparut derrière les pins, les étoiles s'élevaient dans le ciel quand je songeai à regagner la hutte abandonnée pour y passer une seconde nuit ; le jour s'était éclipsé comme un éclair. Marguerite s'était révélée à moi ; c'est une de ces âmes limpides dont on voit le fond, et dont rien n'est plus pur. Oh ! combien, pourtant, j'avais souffert en l'écoutant ! que de doux rêves et d'espérances brisées ! que d'imprécations expirées sur mes lèvres ! — Marguerite est la femme du crétin ! — Ecoute, je crus être le jouet d'un de ces songes malfaisants que le démon

lieu un spectacle moins lugubre. Ici, c'est le paysan armé d'un bâton et courant assommer les lièvres et les perdrix ; là, c'est le braconnier désœuvré, qui, après avoir, à l'aide d'un balai, tracé dans la neige un sillon qu'il couvre de graines, s'embusque derrière sa porte, attendant avec patience le moment favorable pour tuer d'un seul coup une bande de moineaux ; mais gare aux gendarmes ! Tout le monde a lu dans la *Gazette des Tribunaux* l'histoire lamentable du pauvre Honoré Pédair, qui, pour avoir tué un seul *pierrrot*, s'est vu condamner à 100 fr. 40 c. d'amende et de frais.

La scène change au centre des villes. Ici, le peuple des écoles se donne libre carrière. Les uns établissent des glissoires où s'élancent vingt gamins à la file, trébuchant à l'envi les uns sur les autres ; d'autres, sculpteurs improvisés, taillent dans des blocs de neige les bustes de nos personnages politiques. L'inoffensif promeneur reçoit dans l'oreille, au détour d'une rue, une boule de neige égarée, tandis qu'à deux pas plus loin, un passant tombe lourdement et se casse un membre. Lyon a eu sa part dans toutes ces aventures tragiques ou comiques.

Puis viennent, dans les longues veillées, les histoires de loups. Ces animaux affamés viennent hardiment chercher leur nourriture dans les villes et villages. A Châlon-sur-Saône, à dix heures du soir, on en a vu un à la porte du café des Arts. Ils suivent les diligences et les voitures de roulage, attaquent les femmes et les enfants, et même les hommes, si toutefois ils sont en troupe. C'est ainsi que près de Sarracolin, un porteur de contraintes, attaqué par cinq loups, auxquels il a opposé une résistance désespérée, a été littéralement dévoré par eux. A Lyon, la vigilance des commis des barrières a empêché l'entrée de ces animaux malfaisants. C'est un service dont le public doit leur savoir gré.

envoi. — Elle, calme et sublime, acceptant ce lot de misère et d'abnégation sans songer qu'il peut en être autrement. L'oiseau cherche sa vic entre les épines et les cailloux, et il chante, disait-il ; le libre et gai chamois de nos rochers est percé par les traits du chasseur ; habitez-vous donc un monde d'où la douleur soit exilée !

Oui, je l'avais pressenti, Marguerite n'est point une fille de cet horrible désert. Elle fut trouvée un jour sur la route de Sion, demi glacée, couverte de langes fins et portant au cou une croix de diamants ; son abandon fut-il le résultat d'un accident ou d'un crime, on ne le sut jamais ! — Le père de Claus l'avait ramassée, il l'éleva, et quand elle fut à peine sortie de l'enfance, il l'unit au crétin. — Marguerite, reconnaissante, se soumit et pria. L'habitude et l'isolement la sauvèrent.

Maintenant, comprends-tu que je sois demeuré. Voilà trois mois qu'un charme doux et triste m'attache aux pas de Marguerite ; je me suis emparé de la hutte abandonnée, un pâtre grossier me prépare mes aliments ; tous les matins, avant l'aube, je re-

NOUVELLES DIVERSES.

Les chasseurs de Vincennes, qui se sont distingués à Rome d'une façon si remarquable pendant le siège de la ville éternelle, ont obtenu de ses habitants une réputation sur laquelle, sans doute, ils ne comptaient guère.

On les prend pour des diables, et vous n'ôtiez pas de la tête d'une foule de Romains que nos courageux soldats ont au moins un pied fourchu et une ou deux petites cornes dissimulées sous leur képi. Cette réputation singulière, et que l'humanité de nos soldats aurait dû ne pas accrédi-ter, est due principalement à leur intrépidité calme, à leur sang-froid, à leur adresse. Le fait est que rarement le but désigné à leur carabine était manqué. Les combattants de Rome en ont fait si souvent l'épreuve, que le bruit s'est répandu que leurs balles, comme celles du Chasseur-Noir, étaient enchantées.

Aussi, même actuellement, les chasseurs de Vincennes inspirent-ils toujours une certaine terreur aux Romains, surtout à ceux qui n'ont pas la conscience bien nette à l'endroit de leurs faits et gestes révolutionnaires. Dans les rues, quand on en voit venir un de loin, soyez certains que ceux-ci notamment se hâteront de rétrograder ou de passer de l'autre côté de la rue. On en a vu se signer à l'aspect de l'uniforme de nos jeunes soldats, qui sont les premiers à rire de bon cœur de l'opinion que l'on a de leur existence sur-naturelle.

— On écrit de Batavia, le 29 septembre :

« Un naturel, nommé Wiro-Dipo, vient de donner l'exemple d'une rare intrépidité, couronnée par le plus éclatant succès. Le 1^{er} août, à neuf heures du matin, il pénétra dans la forêt de Dessa-Dagan pour y cueillir des feuilles d'arec ; il s'était muni d'une hache, afin de

commence ma pénible route pour arriver avec le soleil au chalet de Marguerite. C'est moi qui l'aide maintenant dans tous ses pénibles travaux, c'est moi qui puise l'eau dans les rochers creux et qui arrose ses petites fleurs chéries. Pour la voir sans cesse, pour écouter son chant, je me suis exilé du reste de la terre, je ne puis vivre qu'où elle respire. Que ne puis-je lui dire aussi que je l'aime ! Le soir, assis tous deux sur le bord du torrent, je contemple son front clair et serein comme une belle étoile ; la pureté de cet ange fait expirer sur mes lèvres jusqu'au nom seul de l'amour. Autrefois, hardi et fier, j'eusse dit ce mot à une reine, à Marguerite, je n'ose. — Ainsi vivrai-je, sans espérances, sans désirs, jusqu'à ce que la tourmente me chasse de mon réduit. Alors, où irai-je ? Je n'en sais rien encore, je sais seulement qu'alors comme aujourd'hui, je ne pourrai m'éloigner de Marguerite. — Ne me plains pas, Arthur, je suis heureux, je ne saurais supporter plus de joie, ni d'amour.

MME ALEXINE GIRARD.

(La suite au prochain numéro.)

s'ouvrir un passage à travers les broussailles et les hautes herbes.

« Peu de temps après son entrée dans les bois, il aperçut à peu de distance un tigre de la plus grande espèce, prêt à s'élaner sur lui. Wiro-Dipo le prévint, l'aborda audacieusement et le frappa de sa hache à coups redoublés. Cette brusque attaque empêcha le tigre de prendre son élan, et jeta de l'incertitude dans les mouvements de cet animal, dont la lâcheté égale l'instinct sanguinaire.

Toutefois, en se débattant, il renversa son adversaire; mais celui-ci, unissant la présence d'esprit au courage, parvint à se relever et étendit le tigre à ses pieds.

« Wiro-Dipo est sorti de ce combat sans blessures. La peau qu'il a rapportée comme trophée de sa victoire a 8 pieds 5 pouces de long, depuis le nez jusqu'à l'extrémité de la queue. »

— Un fait inouï vient de se passer dans le canton d'Appenzell; il prouve combien, dans le pays des vieilles libertés européennes, les abus se touchent en sens inverse. Dans un canton, c'est le radicalisme qui menace l'ordre social; dans un autre, ce sont des coutumes barbares qui nous font rétrograder jusqu'au moyen-âge.

Près d'Hérisau, capitale de l'Appenzell intérieur, une jeune fille de dix-neuf ans a assassiné il y a quelques mois sa rivale. Après avoir accusé son amant, arrêté comme elle, tous deux ont été mis à la question. La jeune fille a cédé aux douleurs de la torture et a avoué son crime; le jeune homme, dans la force de l'âge, a su résister. La première a été condamnée à mort, et le 7 de ce mois elle a subi sur la place d'Hérisau la décapitation par le glaive.

Les détails de cette exécution font horreur: la condamnée a résisté pendant deux heures aux quatre bourreaux chargés de l'exécution. Après une heure de lutte, la force de la victime était telle qu'on a voulu renoncer à cette œuvre de mort; le pouvoir a été consulté: il a déclaré que la justice devait suivre son cours. La lutte a recommencé avec plus d'acharnement: les cris, le désespoir, la rage avaient décuplé les forces de la victime. Au bout de deux heures, elle a été attachée par les cheveux à un poteau, et le glaive du bourreau a pu enfin assouvir la vengeance des lois.

Triste et horrible spectacle, qui laisse dans le cœur de douloureux souvenirs, et qui prouve combien les réformes utiles sont quelquefois oubliées, pour faire place aux utopies les plus absurdes et les plus impopulaires.

— Les habitants du Moulin de Cognière (Yonne), qui élèvent une grande quantité d'oies, remarquaient depuis quelque temps, que lorsqu'ils négligeaient de

les renfermer la nuit, le lendemain matin il en manquait toujours quelques-unes. Le meunier résolu d'en avoir le cœur net. Il se mit en embuscade avec ses deux fils, tous trois munis d'armes chargées à balle. Bien leur en prit; car les maraudeurs n'étaient autres qu'un loup de forte taille et son louveteau. Le meunier et ses fils ont réussi à les tuer tous les deux non sans danger; le plus jeune des fils, renversé par le louveteau qu'une légère blessure avait rendu furieux, ne perdit pas son sang-froid; saisissant par le cou son redoutable adversaire, il lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Il est inutile de dire que les trophées de la victoire ont amené de nombreux visiteurs au moulin.

— Un ouvrier employé dans une usine d'Arras, s'étant trop approché d'une machine, fut accroché par ses vêtements et entraîné autour de l'arbre de transmission. Un cri d'effroi s'échappa de toutes les bouches; on se hâta d'arrêter la machine; on s'imaginait ne recueillir qu'un cadavre broyé. Quelle ne fut pas la joie des assistants! Cet homme n'avait reçu aucune atteinte. Ses habits, vieux et à demi usés, ayant cédé à la force de la torsion, s'étaient déchirés en morceaux, et il était tombé sur le sol dans un état de nudité complète. S'il eût été vêtu plus confortablement, c'en était fait de lui.

— On assure que le Gouvernement turc vient de concéder gratuitement à M. de Lamartine la propriété d'un terrain très étendu, à quatre lieues de Smyrne. Le terrain concédé a environ 18 lieues de tour et comprend cinq villages, qui paient une redevance modique au Grand-Seigneur. La terre y est d'une admirable fertilité, toute plantée d'orangers, d'oliviers, et propre à toute espèce de culture. Il y a aussi un château situé au centre de ce petit royaume. M. de Lamartine est décidé à l'accepter: car on lit dans une lettre adressée par lui à une personne de Marseille: *Au mois de mai, je serai à Marseille, pour aller planter la tente de mes jours futurs en Orient.*

— Un journal anglais raconte la vente récente, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une femme par son mari, sur la place publique de Gvole, le mois passé. La marchandise fut placée debout sur une chaise et criée sur la mise à prix de 3 pence (30 centimes). Après être restée quelque temps à ce prix, la femme monta jusqu'à 5 schellings 9 pence (7 francs 25 centimes), et fut adjugée à ce prix. On a peine à croire à de semblables atrocités.

— Le journal de New-York, le *Yorksgilheman*, rapporte le fait suivant: Un gentleman, ancien membre du parlement, a dépensé plus de 50 l. st. à faire des obsèques à son chien, mort il y a quelques jours à la suite d'une longue maladie qui avait déjà coûté plus que cette somme. Après le décès, le vétérinaire a fait

une enquête *post mortem*, le cadavre a été enfermé dans un cercueil en acajou, recouvert de velours noir garni de clous et de poignées d'argent et surmonté d'une plaque en argent massif avec cette inscription : Pincher, pendant neuf ans l'aimant et fidèle chien de W. G., esquire, *obiit*, le 10 octobre 1849.

— Un capitaine américain, en rade au Hâvre, avait quelques *verrats* à bords; un de ces animaux succomba à une *maladie de langueur* (sic). Le capitaine veut faire jeter l'animal à la voirie, sans autre forme de procès. Mais la douane ne veut pas que les choses se passent aussi simplement. Pour que le cadavre de l'animal soit livré aux flots, il faut qu'il soit porté en rade, accompagné de deux employés qui dressent procès-verbal de la chose. C'est se montrer un peu sévère en ce qui concerne l'état civil des *verrats*!

— Un pari insensé a eu lieu à Rouen. Un jeune homme a gagé que par le froid qu'il faisait, et alors que les bords de la rivière commençaient à geler, on le verrait traverser deux fois la Seine à la nage. La gageure a été tenue et le pari gagné. C'est en face la porte Guillaume-Lion que la Seine a été traversée par ce nageur peu frileux.

— Il existe à Bridgend, dans le pays de Galles, une propriété tenue en entier par des tenancières veuves. Ces respectables matrones sont au nombre de sept; quelques-unes d'entre elles ont une famille. Telle est leur bizarrerie, qu'elles seraient capables de déchirer l'homme assez hardi qui mettrait le pied sur leur territoire. Leur habitation constitue une espèce de béguinage de veuves. Leur antipathie pour le sexe masculin est poussée à ce point, que si l'une d'elles venait à décéder, toutes les autres se cotiseraient pour acquitter la rente due par la défunte, jusqu'à ce qu'il se présentât une veuve pour succéder à celle-ci. Le personnel au service de ces femmes singulières, gouvernante, cuisinière, servante, est composé exclusivement de veuves. Ajoutons qu'elles n'admettent à leur table que des veuves.

— Un jeune homme d'une quinzaine d'années, demeurant rue de Fontenay, derrière les Invalides, avait l'habitude de simuler un suicide pour effrayer sa sœur : tantôt il faisait semblant de se poignarder, tantôt il plaçait dans sa bouche un pistolet amorcé seulement d'une capsule et lâchait la détente. Un jour ce jeune homme recourut à un autre moyen; il voulut feindre de se pendre, et se pendit en effet pour tout de bon. Sa sœur, accoutumée à ces plaisanteries, ne s'en était pas inquiétée d'abord autrement; mais voyant que son visage devenait poupre et qu'il se débattait avec force, elle coupa la corde et appela du secours. Tous les soins furent inutiles; le jeune homme expira bientôt.

— Voici un exemple du danger que présente l'ad-

ministration du baptême, comme l'exige le culte mormonite. Un adepte de cette secte, le nommé Lloyd, âgé de 23 ans, baptisait une jeune femme dans les eaux de la Severn. C'était le soir; la fervente prosélyte avait voulu que la cérémonie s'accomplît au clair de lune. Bien qu'il fût déjà plusieurs fois arrivé à Thomas Lloyd d'administrer le baptême dans ce même endroit, cette fois, il s'aventura trop loin du bord, et se noya. La jeune personne elle-même eut beaucoup de peine à se sauver. Le corps du noyé a été retrouvé, et un jury a, selon l'usage, procédé à une enquête qui a révélé la cause de cet événement.

— Le télégraphe électrique sous-marin va passer de la théorie dans les faits. Une compagnie franco-anglaise s'organise en ce moment à Londres pour mettre à exécution, dans un court délai, le procédé de M. Jacob Bret, entre Douvres et Boulogne. Les deux extrémités de la ligne sous-marine seront soudées à la ligne de Paris et à celle de Londres, de sorte que la transmission d'une dépêche entre ces deux capitales s'opérera en une minute.

— On sait que le plat d'honneur dans chaque famille anglaise, à l'occasion des fêtes de Noël, c'est l'oie traditionnelle, enjolivée de toutes les séductions dont l'imagination du cordon-bleu a réussi à l'entourer. Il se fait à cette occasion une véritable hécatombe de ces animaux. Un seul marchand de volailles de Lauth, près de Londres, assisté de 45 personnes, a égorgé pour ces fêtes 4,900 oies et 1,500 canards, dindons et poulets destinés au marché de la capitale. Quelques-unes de ces oies pesaient de 20 à 25 livres.

Belles Actions.

Il y a quelques jours, un homme d'une cinquantaine d'années, d'une tenue respectable, et donnant la main à une petite fille de trois ans environ, prit un fiacre et se fit conduire à la porte d'un confiseur dont la boutique a deux issues, l'une sur un passage, l'autre sur une rue. Arrivé là, il descendit seul et pria le cocher de veiller sur l'enfant. Une heure se passa; la petite fille avait froid et pleurait. Le cocher lui-même commençait à concevoir quelque inquiétude. Il essaya d'interroger l'enfant, qui ne prononçait que deux mots : papa, maman. Deux heures se passèrent. Le cocher prit la petite fille dans ses bras et vint dans tous les magasins du passage demander des nouvelles du monsieur. On lui en donna, en effet. Le monsieur avait fait des emplettes et était parti depuis longtemps.

Les demoiselles du magasin furent touchées de la gentillesse de l'enfant. « Si elle est abandonnée, dirent-elles au cocher, nous l'adopterons, mais cherchez donc si le monsieur n'a rien laissé dans la voiture? » On

chercha, en effet, on trouva une lettre et dix francs. Les dix francs étaient pour le cocher, et la lettre pour recommander de conduire l'enfant à la préfecture. Une femme de chambre qui se trouvait là disputa l'enfant aux demoiselles du magasin : « Laissez-la-moi pour ma maîtresse, disait-elle. » Le cocher fut pris pour Salomon, et voici le jugement qu'il prononça : « Je garde l'enfant pour ma femme ; je vais la conduire à la maison en voiture. C'est grand-papa qui a payé la course. » Et il emmena la petite fille.

— On nous communique un fait extrêmement honorable pour un militaire de la garnison de Paris, et nous nous empressons de le publier. Il y a trois jours, sur la place du Panthéon, un vieillard attirait péniblement l'attention par son aspect misérable ; un militaire s'approche de lui, et, sur ses questions, le pauvre vieillard répond qu'il n'a ni feu ni pain ; puis des larmes abondantes coulent de ses yeux. Le militaire, ému, tire de sa poche une pièce de 1 fr., c'était tout ce qu'il avait sur lui, et remet cette pièce au vieillard, qui ne peut répondre que par de nouvelles larmes. Le lendemain, après avoir pris son adresse, il était chez lui et lui laissait du pain... Ce généreux militaire se nomme His ; il est grenadier au 24^e de ligne.

— M. Fortin-d'Ivry, décédé dans son domaine de Chaïba (Algérie), il y a quinze jours, a laissé toute sa fortune aux pauvres. Ses propriétés de France, rapportant 50,000 fr. de revenu, seraient destinées au soulagement des pauvres de la métropole. Ses terres de l'Algérie, d'une contenance de 5,500 hectares, seraient spécialement réservées pour les pauvres de la colonie. De plus, M. Fortin-d'Ivry consacre 200,000 fr. à la construction d'un hôpital civil pour Alger.

— Gilly, négociant à Nîmes, perdit mardi dernier son portefeuille. Après plusieurs démarches inutiles, il questionna les employés du pont de Beaucaire, où il avait passé, qui lui dirent qu'en effet un portefeuille avait été trouvé par un hussard de la garnison de Tarascon, et que justement ce militaire le leur avait laissé en dépôt. Le hussard arrivant sur ces entrefaites, demanda à M. Gilly ce que contenait le portefeuille ; celui-ci répondit : 3,000 fr. et une épingle en brillant. Le fait était exact. Le hussard, nommé Gredt, remit sa trouvaille, et ce ne fut qu'avec peine qu'il accepta une récompense.

— On écrit de Dieuville (Aube) :

« Il y a peu de temps une famille fort pauvre, qui ne pouvait payer exactement la location d'un bâtiment, se vit obligée de quitter le petit appartement qu'elle occupait chez un riche cultivateur du Petit-Mesnil, et d'aller se construire une cabane dans les champs pour passer la saison rigoureuse de l'hiver. Mais un froid glacial pénétrait à travers cette triste demeure, qui

n'était construite qu'avec de la paille et des roseaux, et les malheureux Piot (c'est le nom de cette famille) se trouvaient dans la position la plus triste, lorsque M. le curé du Petit-Mesnil vint leur porter secours. Il les fit revenir au Petit-Mesnil, les fit entrer dans une maison dont il paya le loyer, acheta des habits aux trois enfants, qui n'avaient plus que des haillons sur le dos, et maintenant il fait instruire ces enfants à ses dépens. »

VOLS ET CRIMES.

Un ancien boulanger de Noyon, à la suite de mauvaises affaires, avait été fort heureux de trouver au petit séminaire un emploi de concierge qu'il exerçait à la satisfaction complète de ses chefs, lorsque tout-à-coup il disparut. Quelle ne fut pas la surprise de l'économe lorsque, ouvrant son cabinet après quelques jours d'absence, il l'aperçut, assis devant son secrétaire, une main dans un tiroir plein d'argent et l'autre appuyée fortement sur sa poitrine, mais mort ! On suppose que, tandis qu'il était en train de consommer son vol, un bruit quelconque lui aura fait craindre d'être surpris sur le fait, et que, sous l'impression de cette crainte, il aura été frappé d'un saisissement dont on connaît le résultat.

— Si tous les voleurs de nuit étaient accueillis de la manière dont trois de ces industriels ont été reçus hier au soir par un professeur de l'École de Saint-Cyr, ils modifieraient peut-être le genre d'exercice de leur profession. M. L... regagnait, vers neuf heures et demie du soir, son domicile, en passant par la rue Lafayette. Il avait remarqué que, depuis quelques instants, il était suivi par trois hommes. Tout-à-coup, accosté et poussé vivement par ces individus, l'un d'eux lui dit, en s'approchant de son oreille : « Donne-nous 5 francs ou il t'arrivera malheur. M. L..., sans se déconcerter, fouille dans sa poche et en retire une clef dont il se sert pour en frapper au visage le donneur de conseil, qui, se sentant blessé, voulut essayer d'une riposte perfide ; mais un vigoureux coup de canne l'abattit presque au pied de M. L..., qui, dès ce moment, fut débarrassé comme par magie de ses agresseurs.

— Un horrible assassinat vient d'être commis sur la route de Turin, à Asti. Un étranger, descendu dans un des premiers hôtels de Turin, venait de recevoir 6,000 fr. Depuis lors, quatre individus s'attachèrent à ses pas. A l'approche de la nuit, voyant qu'il se dirigeait vers l'embarcadère du chemin de fer, ils retinrent aussitôt quatre places, et se placèrent dans le même wagon, à côté de l'étranger.

Les quatre inconnus n'avaient arrêté leurs places que jusqu'au Valdichiesa ; arrivés à cette station, ils

descendirent. Le convoi reprit sa marche, mais lorsqu'arrivé à Asti, le conducteur vint à ouvrir le wagon, ce fut vainement qu'il interpella le voyageur qui paraissait dormir profondément. Le conducteur le tira par son habit. Quelle ne fut pas alors sa stupeur lorsque le voyageur roula dans la voiture! On le releva, il était mort et portait au cou les marques d'une strangulation récente. Inutile de dire que les 6000 fr. avaient disparu. Un individu qu'on croit être un des assassins a été arrêté à vingt mille de Turin.

— Une femme de Sorneville (Meurthe), frappée depuis quelques jours d'aliénation mentale, profita dernièrement de l'absence de son mari pour se jeter dans un puits avec ses deux jeunes enfants. Pour les attirer près de l'orifice du puits, elle leur dit qu'ils y verraient un bel oiseau; les prenant alors par les pieds, elle les précipita dans le goufre et s'y jeta après eux. Grâce au dévouement de deux habitants, on a pu arracher les enfants à la mort; quant à leur mère, lorsqu'on parvint à la retirer, elle était morte.

— A Habsheim (Haut-Rhin), un homme veuf, avec de grands enfants, voulait se remarier; mais ceux-ci s'y opposèrent. Cet homme, pour se venger des contrariétés qu'il éprouvait de la part de ses héritiers, prépara tout pour incendier sa maison, dont il avait fait radier l'assurance, descendit à la cave, où il laissa couler tout le vin des tonneaux, mit le feu aux matériaux qu'il avait disposés, et se perça le cou avec un couteau. L'incendie fut arrêté assez promptement pour qu'on ait pu constater toutes les circonstances qui l'avaient précédé. Ce forcené a été trouvé dans la cave, donnant encore quelques signes de vie; le couteau était resté fixé dans la plaie.

— Le sieur Cavallère, précepteur au château d'Arcy (Saône-et-Loire), a assassiné, il y a quelques jours, le fils de M. de Saint-Cyr, âgé de neuf ans, en lui fracturant le crâne. Le coupable, qui avait donné des signes d'aliénation mentale, s'est ensuite coupé la gorge avec un rasoir.

— Le nommé Oscar Guillot, âgé de quarante-un ans, habitant Arromanches (Calvados), à la suite d'une violente querelle avec sa mère, furieux de voir son père vouloir interposer son autorité, tourna toute sa colère contre lui; saisissant un chenet énorme, du poids de plus de 10 kilogr., il en asséna un coup terrible sur la tête de ce malheureux vieillard, qui tomba raide mort. Le parricide a été arrêté.

Police Correctionnelle.

UNE ENVIE. — Mlle Louise Durand a épousé le 24 août 1849. M. Pilou. Le ciel a béni cette union, et avant trois mois les deux tendres époux pourront bai-

ser les joues rondelettes d'un petit garçon ou d'une petite fille.

Mais, on le sait, qu'elles soient sur le trône de la Grande-Bretagne ou sur la banquette d'un comptoir de marchand de vins, les femmes qui sont dans cette position intéressante ont des envies, et Mad. Pilou en a.

Ne voilà-t-il pas qu'il y a un mois elle appelle son mari. « Théophile, dit-elle. — Que veux-tu, Bibi?

— J'ai une envie. — Ah! et de quoi? d'écrevisses?

— Non, j'en ai pas envie. — Tant mieux, car elles sont chères comme le feu! De quoi que t'as envie.

— Mon Loulou, tu sais bien, madame Duchêne? — Oui la crêmière.

— Ne trouves-tu pas qu'elle est bien grosse? — Euh! c'est un beau port de femme. Mais, dis-moi donc de quoi que t'a envie?

— L'embonpoint de cette femme me révolte; j'ai envie de lui donner des coups. — Bibi, c'est grave.

— C'est bien.... tu me refuses tout ce qui peut m'être agréable. — Ecoute donc...

— Les choses les plus simples.... Je suis bien malheureuse... Ma mère a raison, elle disait l'autre jour que tu es un monstre. — Mais c'est pas permis!

Laissez-moi; je vous déteste... et mon pauvre enfant portera sur la joue une madame Duchêne; ce sera affreux. — Tu crois?

J'en suis sûre, c'est bien connu; quand les envies ne sont pas satisfaites... — Sapristi! Cependant...

— C'est bon! mon enfant sera défiguré! je le vois bien...

Et Mad. Pilou se mit à pleurer, et M. Pilou céda, et Mad. Pilou, essuyant ses beaux yeux noirs, alla satisfaire son envie, en administrant deux soufflets à la crêmière, qui, prenant fort mal la chose, malgré les explications de M. Pilou, a cité Mad. et M. Pilou devant la police correctionnelle.

A l'audience, M. Pilou a fait le récit que nous venons de reproduire, et il entend condamner sa femme à 30 fr. d'amende et à 50 fr. de dommages-intérêts.

PETIT PAUL. — Quel mauvais temps il faisait cette nuit-là! Une pluie froide mouillait les dalles du boulevard presque désert, et un enfant, un malheureux enfant de neuf ans, étendu sur un banc de pierre, la tête appuyée sur ses bras, dont il essayait de se faire un oreiller, cherchait vainement le sommeil pour échapper aux rigueurs du froid, aux déchirements de la faim. Vains efforts, le sommeil ne venait pas, et le froid et la faim torturaient la pauvre petite créature, qui pleurerait en se demandant si le bon Dieu ne viendrait pas à son secours. En ce moment, une femme s'approcha de lui.

— Que fais-tu là, mon enfant? — J'ai froid et j'ai faim, madame.

— Comment t'appelles-tu ? — Petit Paul.
 — Pourquoi n'es-tu pas chez ta mère ? — Elle est morte, maman.

— Et ton père ? — Papa s'est remarié avec une grande femme méchante comme tout, qui me chasse toujours parce qu'elle dit que je mange trop ; ça fait que je suis forcé d'aller dans la rue, où les soldats m'arrêtent.

— Tu as déjà été arrêté ? — Oui, deux fois. La première, la femme de papa m'avait mis à la porte et je m'étais perdu ; et l'autre fois, c'était elle qui m'avait perdu.

— Tu ne travailles peut-être pas ? — Je n'apprenais pas bien à lire dans le temps, mais à présent je sais lire couramment, même l'écriture.

— Viens avec moi, mon enfant. — Oh ! madame, est-ce que vous seriez l'ange que je demandais tout-à-l'heure au bon Dieu ?

Hélas ! non, ce n'était pas un ange ; Petit Paul le vit bientôt, car cette femme, dont le nom est resté inconnu, le conduisit tout simplement au poste de la garde nationale du 5^e arrondissement, où l'enfant passa la nuit sur un peu de paille.

Le lendemain, on le mena à la préfecture de police, puis à la Roquette, et l'on fit venir le père, qui refusa de le reprendre.

Ainsi, Petit Paul, chassé par une marâtre, abandonné par son père, voyait fatalement s'ouvrir devant lui, et pour de longues années, les portes d'une maison de correction ; mais le parquet fit des démarches. On écrivit au directeur d'une maison d'asile, dont nous devons taire le nom, pour nous conformer au désir qu'il a manifesté, et qui répondit par une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« ... Nous sommes bien pauvres, monsieur, et nous sommes bien souvent effrayés, en songeant aux besoins de ces quatre cents pauvres enfants qu'il faut soutenir à l'Asile ; mais que vous dirai-je ? votre malheureux enfant est plus pauvre encore ; nous ne nous sentons pas le courage de le refuser, en pensant que dans l'état si déplorable de notre législation, les tribunaux n'ont pas d'autre moyen de sauver un malheureux enfant de l'abandon où il est laissé, que de le jeter dans une prison.

« Voici l'hiver, c'est une époque de moisson pour la charité ; peut-être la moisson sera bonne. En attendant, nous nourrirons celui-ci avec les miettes des quatre cents autres. »

Sur la demande de M. Oscar Devallée, avocat de la république, le tribunal, 7^e chambre, a ordonné que Petit Paul serait confié aux soins de M. D., directeur de l'Asile ***.

(Droit.)

NAIVETÉS, BONS MOTS.

** Le correspondant parisien d'un de nos grands journaux lyonnais, après avoir commencé une histoire dont le dénouement ne lui était point encore connu, termine son récit par ces mots : *La suite nous apprendra le reste.* Nous aurions autant aimé : *Le reste nous apprendra la suite.*

** Le même nous apprend que divers journaux ont publié une réfutation écrasante adressée à l'ÉVÉNEMENT, autour d'un canard. L'auteur de cette coquille doit être un gastronome émérite.

** Le même dit encore : *Deux journaux rouges agonisent toujours ; mais ils sont comme les chats : ils ont la vie dure.* Cette réflexion physiologique nous confirme dans notre opinion ; décidément ce correspondant est cuisinier à la Villette.

** A propos de la neige qui intercepte les communications, un de nos amis qui voit des influences politiques partout, disait que c'était une conspiration des *bandes blanches.*

** Après un discours ultra-montagnard de M. Crémieux, plusieurs membres de l'Assemblée causaient dans l'hémicycle de cette incartade de l'orateur. Ils se demandaient les motifs qui l'avaient successivement promené, comme un véritable touriste politique, du parti de la régence à la république modérée, de la république modérée à la république rouge. « Permettez-moi, Messieurs, dit un représentant qui crut avoir trouvé la cause demandée, M. Crémieux est juif ; vous ne pouvez pas lui demander pourquoi il est errant. » (Union.)



VARIÉTÉS.

La Providence des Familles.

Dans notre dernier numéro, nous avons révélé à nos lecteurs l'existence d'une société qui s'est formée, l'an passé, à Lons-le-Saunier, et qui étend, depuis quelques jours seulement, ses bienfaits au département du Rhône. Elle a pour but de préserver les jeunes gens des chances fatales du tirage au sort.

Cette administration, spécialement créée dans l'intérêt des pères de familles, afin de leur fournir les moyens faciles d'affranchir leurs fils du service militaire, ne doit point être en butte aux justes préventions que les associations qui l'ont devancée ont fait naître. Forte d'un nouveau système dont elle a pris hardiment l'initiative, appuyée sur un ensemble de garanties dont nulle autre entreprise n'offre l'équivalent, la *Providence des Familles* a légitimement pu se croire en droit de prétendre aux plus nobles sympathies, de revendiquer les plus honorables suffrages.

Le clergé, toujours prêt, par l'esprit de son ministère et par la charité de son cœur, à tendre la main à qui veut avancer dans la voie difficile des améliorations, s'est empressé d'associer ses vœux et ses efforts aux soins constants du directeur général, pour la prospérité de cette utile et morale institution.

On peut souscrire depuis la naissance de l'enfant jusqu'au jour

du tirage au sort. Les mises annuelles, proportionnées à l'âge des assurés, sont versées chez un notaire du canton, et si l'assuré meurt avant le tirage au sort, les sommes versées, accrues de leurs intérêts, sont rendues; s'il est réformé, on lui rend la moitié de ses mises.

Personne ne saura méconnaître l'utilité et l'avantage de cette innovation; chacun s'empressera de s'associer à une aussi belle œuvre, et les pères de famille n'auront plus à redouter le jour du tirage au sort, ce jour qui fait couler les larmes les plus amères de la vie; car si l'assuré tombe au sort, il reçoit une somme plus que suffisante pour pourvoir au remplacement, comme on peut s'en convaincre par le certificat suivant, qui est le résumé de la répartition de l'exercice de l'année 1848 :

« Nous soussignés, membres du Conseil de surveillance du siège de la direction générale de la *Providence des Familles*, certifions que les assurés à ladite *Providence des Familles*, tombés au sort, appartenant à la classe de 1848, ont touché chacun 2,337 fr. 50 centimes.

« REGNAULT juge. — L. CAMUSET, curé. — CUENNE, avocat, ancien maire. — Le général DESVERNOIS, — BAILLY, supérieur du grand séminaire. —

F. GAUTHIER, président du tribunal de commerce. — FINOT, principal du collège. — CARRETTE, curé.

« Lons-le-Saunier, le 10 juillet 1849. »

Les conscrits de cette année peuvent s'adresser, pour s'assurer, à M. le directeur particulier de leur canton. La mise, pour eux, est fixée à 550 fr.

Quelques cantons n'étant point encore pourvus de directeurs, on peut en disposer à la faveur des personnes qui en feront la demande.

Le traitement fixe, cumulé avec les remises, peut s'élever à 1,740 fr.

Cet emploi, des plus honorables, ne s'oppose point à ce qu'on se livre à d'autres occupations.

S'adresser franco à M. Lavenne, directeur général de la *Providence des Familles*, rue Saint-Désiré, à Lons-le-Saunier, ou à M. Guyet, inspecteur pour le département du Rhône, rue de la Préfecture, 6, à Lyon.

Le Gérant GUYET.

LYON. IMPR. DE J.-B. RODANET, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3.

ANNONCES DU NOUVELLISTE.

Prix : cinq centimes par Ligne et par jour.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

COURS ÉLÉMENTAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE de la Tenu des livre en partie double, in-4° . 4 fr.

CANEVAS DE COMPOSITIONS ou Recueil d'exercices littéraires dans tous les genres de composition française; 1 vol. in-12 2 fr. 25 c.

LA CONVERSATION, Dialogue sur les locutions vicieuses qui se glissent le plus communément dans le langage familier; in-12. 60 c.

COURS DE STYLE ÉPISTOLAIRE, à l'usage des demoiselles et de toutes les personnes qui veulent perfectionner leur manière d'écrire les lettres; 2 vol. in-12. 4 fr.

MUSÉE LYONNAIS. Vues des principaux monuments de Lyon, avec un texte explicatif, in-plano. 1 fr. 50 c.

PANTHÉON LYONNAIS. Portraits des 69 personnages les plus célèbres dont Lyon fut la patrie, avec des notices biographiques, in-plano, en noir. 1 fr. 50 c.

Ces deux tableaux, qui font pendants, se vendent en couleur, au prix de 3 fr. chacun.

CLASSE DE 1848.

ASSURANCE CONTRE LES CHANCES DU TIRAGE AU SORT,

MOYENNANT UNE MISE DE 550 FR.

La *Providence des Familles*, présentant les plus grandes garanties aux pères de famille, patronée par le clergé, et les hommes les plus honorables de France, assure pour le prix de 550 fr. les jeunes conscrits de la classe de 1849.

Notaire de la Société : M. NIODET, place Bellecour, 16.

Pour s'assurer, on peut s'adresser à Lyon :

à M. GUYET, directeur du 1^{er} canton, rue de la préfecture, 6;

à M. LEGUIFFANT, directeur du 2^e canton, rue du Commerce, 22.

BRONZES D'ALLEMAGNE.

Dépôt à Lyon, rue de la Préfecture, 6, chez M. GUYET.

Les prix sont les mêmes qu'à Nuremberg.

LINGERIE DE LACOSTE, Place de la Préfecture, 3 au premier. — Spécialité de Chemises, Faux-Cols pour hommes, et Lingerie confectionnée pour Dames.

MÉDECINE HYGIÉNIQUE.

Pharmacie de PH. QUET, rue de la Préfecture, n° 5, à LYON.

POMMADE DE DUPUYTREN, CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX.

De toutes les affections qui affligent l'humanité, l'ALOPÉCIE est assurément une de celles qui, pendant longtemps, attirèrent le moins l'attention des hommes qui s'occupent de l'art de guérir; soit que la perte de la chevelure, se produisant sans douleur, et souvent d'une manière peu sensible, n'ait pas été considérée par eux comme une affection pathologique. Mais aujourd'hui, des observations hygiéniques ont démontré que la dénudation du cuir chevelu présentait d'autres inconvénients que d'offrir quelquefois, au plus bel âge de la vie, un des caractères de la vieillesse. Son influence sur la santé est si peu contestable, que les rhumes et plusieurs autres maladies inflammatoires des organes de la respiration ne connaissent souvent pas d'autres causes. Ce fut seulement lorsque ces rapports furent bien établis, qu'elle fixa l'attention des médecins; mais il était réservé au savant Dupuytren d'y apporter le remède. Non seulement la pommade d'après sa for-

mule, par ses propriétés toniques et fortifiantes, arrête promptement la chute des cheveux, mais son action, légèrement stimulante, en agissant sur le système sanguin dont elle active localement la circulation, en fait aussi un agent très-puissant pour les faire croître, lorsque leur chute est due à un état de faiblesse du cuir chevelu, et c'est le cas le plus fréquent dans l'âge adulte; c'est toujours à cette cause qu'il faut la rapporter, chez les jeunes personnes, dans le courant des maladies chroniques, à la suite des couches, pendant la convalescence des maladies aiguës, etc.

La pommade du docteur Dupuytren est composée de substances végétales unies à des corps gras; elle ne peut être, dans aucun cas, nuisible à la santé; considérée exclusivement comme cosmétique usuel, elle constitue encore le meilleur conservateur des cheveux dont on puisse faire usage pour en retarder la décoloration.



SOINS DE LA BOUCHE. (Composition de Ph. QUET.)

ARABY-QUET,

SPÉCIFIQUE INFAILLIBLE CONTRE LA CARIE ET LES MAUX DE DENTS.

Les heureux effets produits sur toutes les personnes qui font usage de l'Araby-Quet, prouvent la supériorité de cette préparation sur toutes les autres de même genre. Non seulement elle

enlève à l'instant et pour toujours la douleur de dent la plus vive, mais encore elle guérit la carie des dents gâtées, ce qui dispense de les faire arracher.

Poudre et Eau Dentifricee.

La propriété des dents et des gencives est appréciée de tout le monde; elle est un des plus beaux ornements d'une agréable physiologie, elle est de plus indispensable à la santé. En effet, si on néglige de se nettoyer la bouche, les dents jaunissent, se couvrent d'un tartre qui ronge insensiblement les parties inférieures des gencives, les dents perdent leur émail, finissent par se carier, et l'haleine devient mauvaise par le contact qu'elle éprouve avec les parties gâtées en sortant de la bouche. Il est donc indispensable d'employer des moyens propres à prévenir ces graves accidents.

PROPRIÉTÉ DE LA POUDRE ET DE L'EAU DENTIFRICEE.

La Poudre dentifricee a une action douce et innocente. Elle net-

toie promptement les dents les plus négligées et les plus noires; elle enlève le tartre qui les recouvre, et leur donne toute la blancheur de l'ivoire; elle prévient et empêche la carie et toute autre maladie des dents, et en arrête les progrès.

L'Eau dentifricee, composée des plantes toniques et anti-seorbutiques, a la propriété de raffermir les dents, de fortifier les gencives, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, enlève toute odeur de l'haleine, lui donne un parfum agréable, et convient, sous ces deux rapports, aux personnes qui ont les dents gâtées et à celles qui les ont parfaitement saines.

DÉPURATIF DU SANG.

Pharmacie de Ph. QUET, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des Remèdes employés pour la guérison des Maladies secrètes : Dartres, Gâles, Syphilis, etc., etc.

Dépôt général des Capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSOIR ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

Prenez bien l'adresse : rue de la Préfecture, 5.

NOTA. Avec chaque spécifique on délivre un prospectus indiquant la manière dont on doit faire usage du remède.